

# **Professionnelles de la Petite Enfance**

## **William MARTINET,**

### **Initiateur de la Commission d'Enquêtes sur les Crèches**

### **Vous invite le 2 Mars 2024 à l'Assemblée Nationale**

Une heure de visite de l'Assemblée Nationale avec son attaché parlementaire.

2 heures d'échanges entre William MARTINET et une trentaine de professionnelles :

#### **Historique par William MARTINET :**

- Au lendemain du rapport IGAS, dépôt d'une résolution à l'Assemblée Nationale pour obtenir une commission d'enquête sur le modèle économique des crèches.
  - o Souhait : alerter sur les dérives dans le secteur privé lucratif des crèches.
- Pas de réponse : Ni de l'Assemblée Nationale, ni de sa présidente
- Sortie à l'Automne de 2 livres :
  - o Babyness
  - o Le prix du berceau
- Audience médiatique = Rapport de force
- 28 Novembre 2023 = Ordre du Jour de l'Assemblée Nationale, la commission d'enquête sur le modèle économique des crèches
- Peur que la majorité Macroniste vote contre cette commission
  - o Mobilisation citoyenne pour obtenir un vote favorable
    - Pasdeprofitssurnospetits.fr = un millier de témoignages = pression sur tous les parlementaires
- Vote favorable à 10 voix près
- La commission parlementaire est constituée de 30 députés, dont 4 députés LFI
- 2 postes clés décident des auditions (personnes, pièces justificatives)
  - o le / la président.e
  - o le / la rapporteur.e
- Alliance Macroniste et Républicain, farouchement opposés à cette commission d'enquête, car favorable aux Crèches Privées.
  - o Le Président : Thibault BAZIN (LR, Meurthe et Moselle)
  - o La rapporteure : Sarah TANZILLI (Renaissance, Rhône)
- Composition [ici](#)
- Bataille permanente pour avoir des auditeurs pertinents et des propos intéressants

#### **Points d'étapes par William MARTINET :**

- Audition de toutes les administrations :
  - o Depuis 15 ans, divers rapports sur la Petite Enfance
  - o Alerte 2017 : Les groupes privés lucratifs font beaucoup de bénéfices sur les fonds publics
- Auditions à venir :
  - o Des Ministres, des Politiques
  - o Des groupes privés lucratifs
  - o Des fonds d'investissements

### **Ses conclusions :**

- L'effondrement du Service Public de la Petite Enfance a été organisé décret après décret, loi après loi
  - o Pour faire la place à un secteur marchand qui bénéficie :
    - De subventions publiques
    - De subventions CAF
    - Du Crédit d'Impôt
- Dans le privé lucratif :
  - o Les salaires sont 20% plus bas qu'ailleurs
  - o La pression financière contribue à une maltraitance institutionnelle

### **Ses résolutions :**

- Un Moratoire sur le développement du privé lucratif
- Mettre le paquet sur le secteur public de la petite enfance
  - o Qualifications des Professionnel.le.s = De vrais Métiers
    - Inverser le ratio 40% de diplômés et 60% de qualifiés
    - Revenir sur la loi Norma
    - Renforcer la formation initiale
      - Interdire toute formation diplômante uniquement en ligne
    - Renforcer la formation continue
- Augmenter significativement la rémunération des professionnel.le.s
- Améliorer les conditions de travail

### **Paroles aux professionnel.le.s de la petite enfance :**

- **Reconnaître la pénibilité des métiers de la petite enfance, les maladies professionnelles du secteur = Catégorie Active**
  - o A 50 ans, inaptitude
  - o A 55 ans : retraite anticipée à 50%
- **Inscrire un temps précis où les EJE ne sont pas auprès des enfants**
- **Des salaires trop faibles au regard de tant de responsabilités**
- **Un taux d'encadrement respecté à la journée**
- **L'inclusion à tout prix, c'est non :**
  - o *Accueil d'enfants porteurs de handicaps = professionnelle formé supplémentaire*
- **UFC que choisir ?**
  - o Harmonisation du taux d'encadrement entre les différents établissements d'accueil du jeune enfant
- **Limiter la taille des groupes d'enfants**

- **Repenser les missions et rôles de tous les professionnels exerçant en crèche**
- **Groupe d'Analyse de la Pratique :**
  - Durée insuffisante
  - En présentiel et jamais en visio
  - Groupe plus restreint
- **Temps de présence hors enfants pour penser les pratiques professionnelles et rédiger des projets**
- **Stopper la concurrence dans la fonction publique territoriale :**
  - Bordeaux offre 5 jours de pénibilité à ces agents
- **La formation EJE :**
  - Parcours Supp = désistement en cours d'année
    - *Revenir au concours pour entrer en formation EJE + RDV Psy*
  - Fossé entre la théorie et la pratique
- **Une autre campagne de revalorisation des métiers, car l'existante est « nulle à chier »**
- **Représentations différentes de l'EAJE :**
  - pour l'Etat : un mode de garde permettant aux parents de concilier vie professionnelle et vie privée
  - pour les professionnelles : un mode d'accueil permettant au jeune enfant de bien grandir
- **La crèche : un lieu de prévention précoce et d'accueil :**
  - Pouvoir d'agir de la Directrice = Ne pas être complice
  - Droit de retrait = Se sentir légitime à dire non
  - avoir des moyens financiers, humains pour accueillir les enfants porteurs de handicap
  - Fédérer les professionnelles entre elles pour dire non au gestionnaires tout puissants
- **Un congé parentalité moins long et mieux rémunéré :**
  - Craintes d'accueillir encore plus de jeunes enfants dans un contexte de pénurie de professionnelles

### **Annnonce d'une journaliste présente :**

- un long format : 2 fois 52 minutes
  - sur Arte
  - sortie en 2025
  - Tournage au printemps 2024
- sujet : Quelle dérégulation du secteur de la Petite Enfance, en France et en Europe ?
  - En Belgique : une loi a obligé les crèches privées lucratives à devenir non lucratives
  - En Allemagne, les crèches privées lucratives ne perçoivent plus aucune subvention publique

**En conclusion, William MARTINET ne se fait pas trop d'illusion quant au rapport qui sera obligatoirement publié ; Sera-t-il un énième rapport sans résolution politique ? Pointera-t-il la gravité ? William MARTINET s'engage si nécessaire à publier un contre rapport.**